



Mise en garde **Numéro 54 – juin 2004**

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) reçoit régulièrement de l'information au sujet d'entités se faisant passer pour des institutions financières. Il semble que ces entités soient liées à diverses fraudes sur les commissions anticipées et aux lettres frauduleuses provenant du Nigéria. On conseille au public de se montrer prudent lorsqu'il fait affaires à une société ou à un individu qui prétend représenter une entité financière dont le nom ne lui est pas connu. Nul ne devrait être tenu de verser une commission anticipée (quelle que soit l'entité invoquée) pour ouvrir un compte, régler des frais de services imposés par le gouvernement ou obtenir des services de nature semblable. La plupart du temps, les fraudeurs exigent que les fonds soient expédiés au nom d'un individu plutôt que de l'entité financière invoquée. Les virements de fonds légitimes ne peuvent être effectués, directement ou par l'entremise de tiers, à l'ordre d'entités fictives.

Les entités désignées ci-après ne sont pas des institutions financières de compétence fédérale et pourraient être associées à des fraudes sur les commissions anticipées (se reporter également à la *Mise en garde* n° 23 du BSIF, parue en février 2002).

Les mises en garde dressent la liste des entités signalées récemment au BSIF à la suite d'un avis, d'une demande d'enquête ou d'une plainte. Ces entités, ou des personnes affirmant les représenter, exercent peut-être au Canada des activités qui contreviennent à des dispositions de la *Loi sur les banques*, d'autres lois régissant les institutions financières fédérales, d'autres lois fédérales ou de la législation provinciale.

Une liste cumulative des entités mentionnées dans les mises en garde ou dans les circulaires de préavis précédentes a été versée au site Web du BSIF, à l'adresse
http://www.osfi-bsif.gc.ca/osfi/index_f.aspx?ArticleID=166

<i>Nom et adresse de l'entité</i>	<i>Site Web –Entités liées</i>	<i>Organismes à joindre pour obtenir des renseignements supplémentaires</i>
Charter Financial Company 505, chemin Consumers Toronto (Ontario)	<i>www.charterfinancialco.com</i>	Centre national d'appels Phonebusters
First Dominion Trust	<i>www.firstdominiontrust.com</i>	Centre national d'appels Phonebusters
International Payments Bureau 1744, chemin Lakeshore Mississauga (Ontario)	<i>www.paymentsbureau.com</i>	Centre national d'appels Phonebusters
May Trust 2765, chemin Lakeshore Toronto (Ontario)	<i>www.maytrust.com</i>	Centre national d'appels Phonebusters

Veillez transmettre les lettres frauduleuses au Centre national d'appels Phonebusters (CNAP), dont voici les coordonnées :

Adresse postale : C.P. 686
North Bay (Ontario)
P1B 8J8

Site Web : www.phonebusters.com

N° de téléphone sans frais : 1 (888) 495-8501 (Canada et aux États-Unis)

N° de télécopieur sans frais : 1 (888) 654-9426 (Canada et aux États-Unis)

N° de téléphone : 1 (705) 495-8501 (appels locaux et outremer)

N° de télécopieur : 1 (705) 494-4008 (appels locaux et outremer)

Courriel : info@phonebusters.com

Le Centre national d'appels Phonebuster (CNAP) relève d'un partenariat entre la Police provinciale de l'Ontario et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Les personnes et organismes qui reçoivent de nouvelles versions des lettres frauduleuses sont priés d'en envoyer une copie au CNAP, surtout lorsque ces documents comportent une adresse postale ou un numéro de téléphone au Canada. Tous les documents ayant trait aux demandes de règlement de commissions anticipées devraient également être envoyés au CNAP. Ces renseignements servent à repérer les fraudeurs éventuels.

Division de la conformité
121, rue King Ouest
Toronto (Ontario)
M5H 3T9

N° de téléphone : 1 (416) 973-6117
N° de télécopieur : 1 (416) 954-3169
courriel : scaminfo@osfi-bsif.gc.ca